



QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS

TERRAIN MULTISPORTS

Bonne nouvelle, le terrain est ouvert depuis le 17 juillet.

Quelques règles de sécurité sont à respecter :

- Cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois.
- Ne pas grimper sur la structure ou les filets.
- Ne pas se suspendre au cercle.
- Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques traumatiques.
- Les vélos, trottinettes... sont interdits sur le terrain.
- Merci de ne pas manger sur le terrain et de le laisser propre après votre départ.

La mairie se réserve le droit de fermer les portes en cas de nécessité.

Amusez-vous !

TERRAIN de TENNIS



Les clefs du terrain de tennis sont disponibles depuis ce 17 juillet en mairie. Un chèque de caution de 100 euros vous sera demandé.

Le conseil municipal a décidé de ne donner les clefs qu'à des Quiérysiens et aux associations Quiérysiennes, moyennant un chèque de caution. Pour les Quiérysiens, le chèque devra être au nom du Quiérysien (pas de chèque au nom d'une association ou d'une société)

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, inscrivez-vous à l'**Opération Tranquillité Vacances**. Les services de gendarmerie se chargent de surveiller votre logement et vous préviennent en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, deux solutions :

→ le **service en ligne** à l'aide d'un compte France Connect

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

→ vous **rendre en brigade de gendarmerie de Vitry** avec le document complété.



BONNES VACANCES
A TOUS !